

**FIGURE 5**  
**Nombre de missions par catégorie et par région**

Catégorisation	Afrique et Moyen-Orient	Asie-Pacifique	Europe	Amérique latine et Caraïbes	Amérique du Nord	Total
Catégorie 1	0	3	10	0	4	16
Catégorie 2	21	15	21	15	12	84
Catégorie 3	9	6	6	7	3	31
Catégorie 4	6	13	7	6	9	41
Catégorie 5	0	1	0	0	0	1
<b>Total</b>	<b>36</b>	<b>38</b>	<b>44</b>	<b>28</b>	<b>28</b>	<b>174</b>

Source : Direction des relations avec les clients

### Les niveaux de difficulté

Les missions canadiennes à l'étranger sont classées selon leur niveau de difficulté. Le Comité interministériel sur le niveau de difficulté des missions assigne un niveau de difficulté allant de I à V (V étant le niveau de difficulté le plus élevé) aux missions en comparant les conditions de vie locales à celles d'Ottawa-Gatineau. Les missions de niveau A sont qualifiées d'endroits non difficiles. Les niveaux de difficulté prennent en considération trois facteurs :

1. **l'environnement physique** (par exemple : le climat, la pollution et le bruit);
2. **les conditions locales** (par exemple : le transport, la salubrité, la nourriture, les risques pour la santé et les installations médicales);
3. **la sécurité personnelle.**

Pour toutes les missions, les niveaux de difficulté sont réévalués à tous les trois ou quatre ans. Néanmoins, il arrive parfois que des changements soudains de conditions à l'échelle locale mènent à des ajustements plus rapides.

Lorsqu'un employé canadien est affecté dans une nouvelle mission ou est appelé à prendre part aux activités provisoires d'une mission, un niveau de difficulté temporaire est assigné en fonction de celui des missions avoisinantes. De manière générale, un niveau de difficulté permanent est déterminé en moins d'un an.

La durée d'une affectation, laquelle varie de un à quatre ans, est tributaire de plusieurs facteurs. Le niveau de difficulté d'une mission donnée est l'un d'eux.

En 2013-2014, 103 (59 p. 100) des 174 missions du Canada étaient désignées comme étant des missions difficiles; en 2012-2013, 101 (59 p. 100) des 172 missions avaient ce statut. En 2013-2014, 24 missions (14 p. 100 des missions) étaient classées au niveau V et 56 (32 p. 100) étaient classées comme étant des missions non difficiles (niveau A).

Les modifications apportées au classement des niveaux de difficulté en 2013-2014 ont été les suivantes :

- Taïpei est passée du niveau III au niveau II.
- Shanghai est passée du niveau IV au niveau III.
- Le Caire est passée du niveau IV au niveau V.
- Les nouvelles missions à Bagdad, en Iraq, et à Djouba, au Soudan du Sud, ont été classées au niveau V.

La majorité des postes d'employés canadiens (67 p. 100) se trouvaient dans des missions de niveaux difficiles. Parmi ceux-ci, 85 p. 100 se trouvaient dans des missions classées au niveau III ou plus.